

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Forage pétrolier

Description de l'établissement

Nom : Forage pétrolier
Adresse(s) : Baysere 2
Commune(s) : MONEIN (64393)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 30/04/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP37829710101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : MONEIN (64393)

Description¹ : Ancien site des puits de production de gaz sur la commune de Monein exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site des puits Baysère 1 (BAY1) et Baysère 2 (BAY2) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 18 mai 2021.

Le puits Baysère 1 a été foré du 1er août 1967 au 21 avril 1968 jusqu'à la profondeur de 5 718 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 411 613 m, Y = 6 251 144 m, Zsol = 155 m. Le puits BAY1 a été bouché définitivement le 13 octobre 2012. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol. La plate-forme du puits BAY1 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400456.

Le puits Baysère 2 a été foré en 1968-1969 jusqu'à la profondeur de 4 899 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 411 713 m, Y = 6 251 166 m, Zsol = 151,6 m. Le puits BAY2 a été bouché définitivement le 18 octobre 1995. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol. La plate-forme du puits BAY2 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous les n° AQI6400452 et AQI6400455 .

L'ensemble de la parcelle n'est pas concerné par le SIS. L'emprise du site s'étend sur 4,6 ha. Dans l'environnement proche, on recense principalement des activités agricoles du type culture et élevage, des hameaux d'habitations et des fermes dont la plus proche se trouve à environ 100 m au sud.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé fin 2013 dans le

cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

Dans les sols et les sédiments :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) avec une concentration maximale ayant été mesurée dans la zone du borbier de brûlage (57 620 mg/kg).
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) avec une concentration maximale ayant été également mesurée dans la zone du borbier de brûlage (42 mg/kg).
- La présence d'anomalies en plomb (teneur maximale : 230 mg/kg), chrome (teneur maximale : 2 500 mg/kg) et en zinc (teneur maximale : 920 mg/kg).

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 17 juin 2021 au 13 juin 2022. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/16 du 13 octobre 2021).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 10/02/2025, complété le 01/04/25 et la visite du site réalisée le 21 janvier 2025, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 11/02/2025.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté qu'il n'y avait plus de trace visible en surface des activités minières, les terrains étaient réutilisés pour un usage agricole hormis une zone dédiée aux travaux d'abandon des canalisations inter-sites qui était clôturée.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2025/12 du 16 avril 2025.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1
- Rapport AP2
- Rapport de recevabilité
- Plan parcellaire

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 28/04/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : MONEIN (64393)
CUQUERON (64197)

Description³ : Ancien site des puits de production de gaz sur la commune de Monein exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du

dossier de réhabilitation du site des puits Baysère 1 (BAY1) et Baysère 2 (BAY2) a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 18 mai 2021.

Le puits Baysère 1 a été foré du 1er août 1967 au 21 avril 1968 jusqu'à la profondeur de 5 718 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 411 613 m, Y = 6 251 144 m, Zsol = 155 m. Le puits BAY1 a été bouché définitivement le 13 octobre 2012. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol. La plate-forme du puits BAY1 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n° AQI6400456.

Le puits Baysère 2 a été foré en 1968-1969 jusqu'à la profondeur de 4 899 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 411 713 m, Y = 6 251 166 m, Zsol = 151,6 m. Le puits BAY2 a été bouché définitivement le 18 octobre 1995. La tête de puits a été découpée à 3,5 m du sol. La plate-forme du puits BAY2 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous les n° AQI6400452 et AQI6400455 .

L'ensemble de la parcelle n'est pas concerné par le SIS. L'emprise du site s'étend sur 4,6 ha. Dans l'environnement proche, on recense principalement des activités agricoles du type culture et élevage, des hameaux d'habitations et des fermes dont la plus proche se trouve à environ 100 m au sud.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé fin 2013 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

Dans les sols et les sédiments :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) avec une concentration maximale ayant été mesurée dans la zone du borbier de brûlage (57 620 mg/kg).
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) avec une concentration maximale ayant été également mesurée dans la zone du borbier de brûlage (42 mg/kg).
- La présence d'anomalies en plomb (teneur maximale : 230 mg/kg), chrome (teneur maximale : 2 500 mg/kg) et en zinc (teneur maximale : 920 mg/kg).

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 17 juin 2021 au 13 juin 2022. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2021/16 du 13 octobre 2021).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 10/02/2025, complété le 01/04/25 et la visite du site réalisée le 21 janvier 2025, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 11/02/2025.

Lors de la visite de récolement, il a été constaté qu'il n'y avait plus de trace visible en surface des activités minières, les terrains étaient réutilisés pour un usage agricole hormis une zone dédiée aux travaux d'abandon des canalisations inter-sites qui était clôturée.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2025/12 du 16 avril 2025.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_MINES-2021-16_20211013_BAY1_2

DADT_20210419_BAY1_2

Memoire_Fin_Travaux_20240221_BAY1_2

Plan_Parcellaire_BAY1_2

Rapport_AP1-20211011_BAY1_2

Rapport_AP2_20250401_BAY1_2

Rapport_Recevabilite20210625__BAY1_2

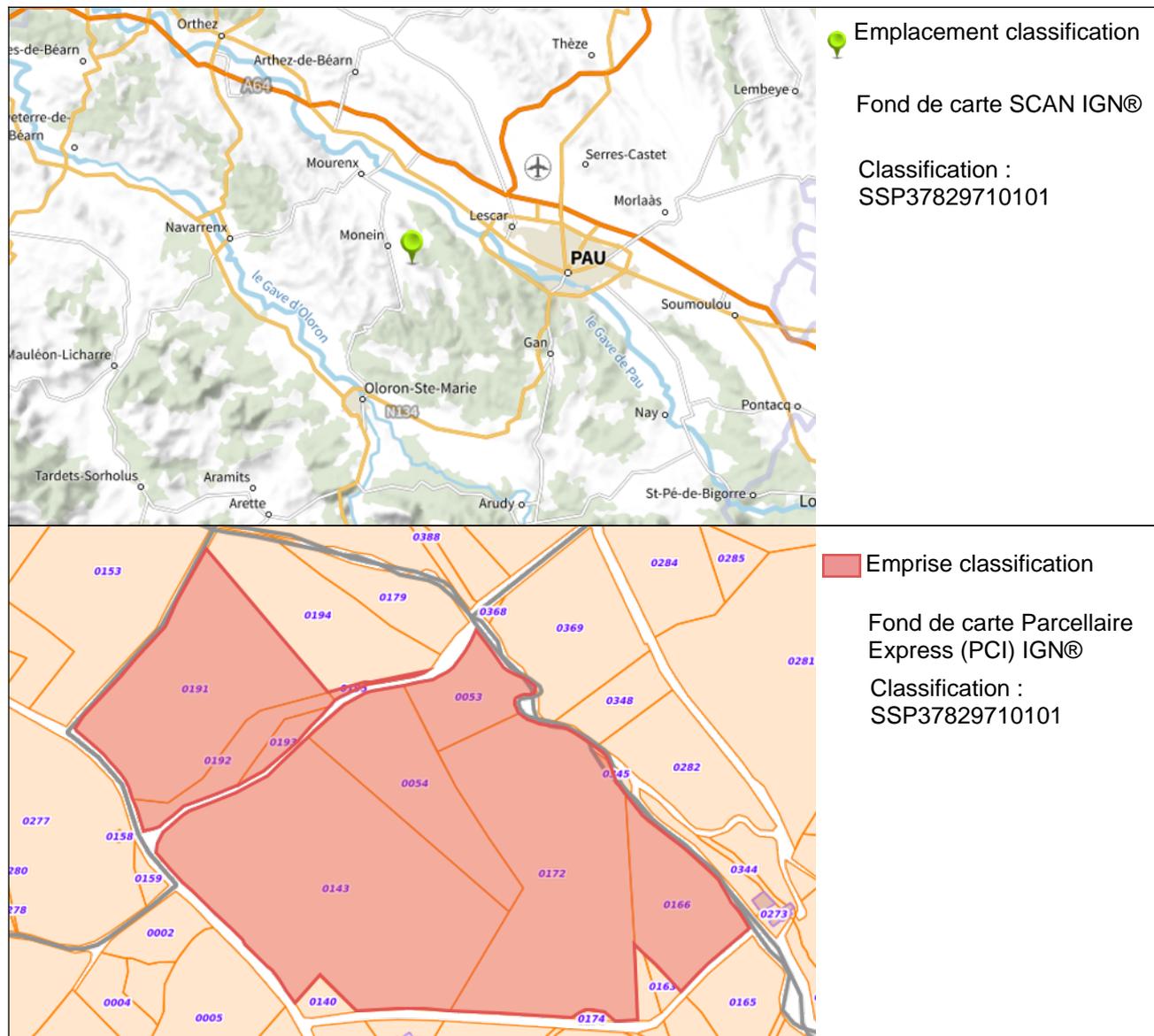
AP2_MINES_2025-12_20250416_BAY1_2

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MONEIN		AS	0053	00
MONEIN		AS	0054	00
MONEIN		AS	0143	00
MONEIN		AS	0166	00
MONEIN		AS	0172	00
MONEIN		AS	0191	00
MONEIN		AS	0192	00
MONEIN		AS	0193	00
MONEIN		AS	0195	00

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 411677.19044543384, Lat. : 6251143.084170924

Superficie estimée :

86042 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.